

## Le SEPG pose les bases de la Fédération Francilienne des Autorités de l'Eau

Depuis quelques mois, le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG), le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), le Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) et la Ville de Paris initient la création d'une Fédération Francilienne des Autorités de l'Eau. En effet, ces 4 autorités travaillent sur la construction d'un groupement de commande dans le but de préserver la ressource en eau pour les 7,85 millions de franciliens.

Dans le contexte de la loi NOTRe, le SEPG invite, dans ses locaux, les 3 autres Autorités Organisatrices du service public de l'eau intervenant sur le périmètre de la Métropole du Grand Paris à une première réunion technique de travail le 6 décembre afin de lancer concrètement le projet.

L'objectif est de mettre en œuvre un ensemble d'actions collectives pour encore améliorer la sécurité du service public de l'eau et se préparer de manière concertée et concrète aux conséquences du réchauffement climatique.

### Des enjeux et des objectifs communs :

Les inondations de juin 2016, survenues juste après l'exercice européen SEQUANA, ont confirmé l'évidente nécessité de la coopération entre les services de l'eau mais également du regard particulier à porter sur la gestion de l'après crise.

Les 4 Entités Organisatrices ont donc convenu de se rapprocher pour étudier et définir ensemble, dans le respect des choix d'organisation et de gestion de chacun, les actions collectives à mettre en œuvre, dont d'éventuels investissements pour :

- Améliorer la sécurisation globale et faciliter la gestion des crises,
- Préserver les ressources en eau en anticipation du changement climatique,
- Répondre de façon coordonnée à l'évolution des exigences sanitaires,
- Définir les coordinations intelligentes des moyens de production, de transfert et de stockage de l'ensemble de la zone interconnectée, sans préjudice pour l'autonomie structurelle de chacun.

### La création d'une Fédération Francilienne des Autorités de l'Eau (2FAE) :

La première réunion technique de travail organisée le 6 décembre prochain va permettre de peaufiner les derniers aspects techniques de la création du groupement de commande et de valider les prochaines étapes de cette démarche. L'étude commune sera lancée en janvier et les résultats sont attendus pour l'automne 2018.

Cette coopération n'est naturellement pas exclusive et a vocation, dans le cadre d'une vision "cycle de l'eau", à s'étendre aux autorités organisatrices de l'eau voisines au-delà du périmètre de la Métropole du Grand Paris. L'État, l'agence de l'eau et l'EPTB Seine Grands Lacs seront naturellement étroitement associés à ces travaux.

*Le Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SEPG) est le 2<sup>ème</sup> syndicat producteur et distributeur d'eau potable de France. Son territoire s'étend sur les Établissements Publics Territoriaux Paris Ouest La Défense et Boucle Nord de Seine. Le SEPG regroupe 10 communes : Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, Courbevoie, La Garenne-Colombes, Gennevilliers, Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne. Fort de ses 10 communes, mais aussi du port autonome de Gennevilliers, de La Défense, du Mont-Valérien, et la U-Arena 92, le territoire du SEPG dessert plus de 610 000 habitants. Ce sont plus de 35 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable qui sont vendus annuellement par le SEPG.*

*Contacts : Florent CASY – Directeur Général des Services – 01 41 91 72 70 ; Maurine VERHOYE – Responsable environnement et communication – presse@sepg.fr*



SEPG



SEPG92



SEPG92



SEPG